

NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE – MAYOTTE / RÉUNION

I - ETAT DES LIEUX

Etablissements avec autorisation d'activité :

- néonatalogie : CHU site Sud et Nord, Clinique Sainte-Clotilde, GHER, CHGM, Clinique Jeanne d'Arc
- réanimation néonatale : CHU site Sud, CHU site Nord

En 2015, 14 772 séjours ont été réalisés pour des patients domiciliés à La Réunion et 8 631 séjours pour des patients domiciliés à Mayotte en néonatalogie¹ et/ou en réanimation néonatale². La densité des professionnels de santé à La Réunion est légèrement supérieure à celle de la métropole, tandis qu'à Mayotte, elle y est nettement inférieure.

	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séjours – 2015 (1)	8 631	14 772	
Nombre de séjours pour 100 naissances – 2015 (1)(3)	95,9%	105,4%	
Nombre de lits d'obstétrique en HC installés – 31/12/2015 (2)	332	129	
- dont nb lits/berceaux/couveuses installés	254	129	
Nombre de lits/berceaux/couveuses de surveillance néonatale (NN1)	67	16	
- Taux d'occupation NN1	93,5%	93,5%	
Nombre de lits/berceaux/couveuses en soins intensifs néonatales (NN2)	29	8	
- Taux d'occupation NN2	79,5%	37%	
Nombre de lits/berceaux/couveuses en réanimation néonatales (NN3)	20	6	
- Taux d'occupation NN3	68,5%	195%	
Nombre de professionnels de santé – 01/01/2016 (4)			
Gynécologues obstétriciens.....	12	84	
<i>Libéral</i>	2	30	
<i>Salarié*</i>	10	48	
<i>Mixte</i>	0	6	
médecins généralistes.....	132	1 191	
<i>Libéral</i>	19	804	
<i>Salarié*</i>	112	363	
<i>Mixte</i>	1	24	
pédiatres.....	16	138	
<i>Libéral</i>	1	34	
<i>Salarié*</i>	15	102	
<i>Mixte</i>	0	2	
Densité de professionnels de santé pour 100 000 hab. – 01/01/2016 (3)(4)			
Gynécologues obstétriciens***	5,6	24,8	15,8**
médecins généralistes	62	141	143**
pédiatres***	17,1	69,5	62,1**

Sources : (1) PMSI, (2) SAE, (3) INSEE estimation population 2012, (4) RPPS

* le nombre de salarié est à prendre avec précaution car les professionnels de santé salariés ne mettent pas systématiquement leur dossier à jour au niveau du RPSS

** métropole

*** gynécologue : densité pour 100 000 femmes âgées de 15 ans ou plus / pédiatre : densité pour 100 000 enfants âgées de moins de 15 ans

¹ Séjours de la catégorie majeure de diagnostic (CMD) 15

² Séjours avec au moins une journée de supplément de réanimation néonatale (NN3)

Définition

Nombre de séjours : il s'agit du nombre de séjours des patients résidant sur un territoire quelque soit l'établissement où ils ont séjournés.

Densité de professionnels de santé : nombre de professionnels de santé pour 100 000 habitants (pop. estimée INSEE 2015).

Flux d'attractivité : déplacement entre la commune de résidence des patients et le lieu d'exécution de l'acte ou de l'hospitalisation.

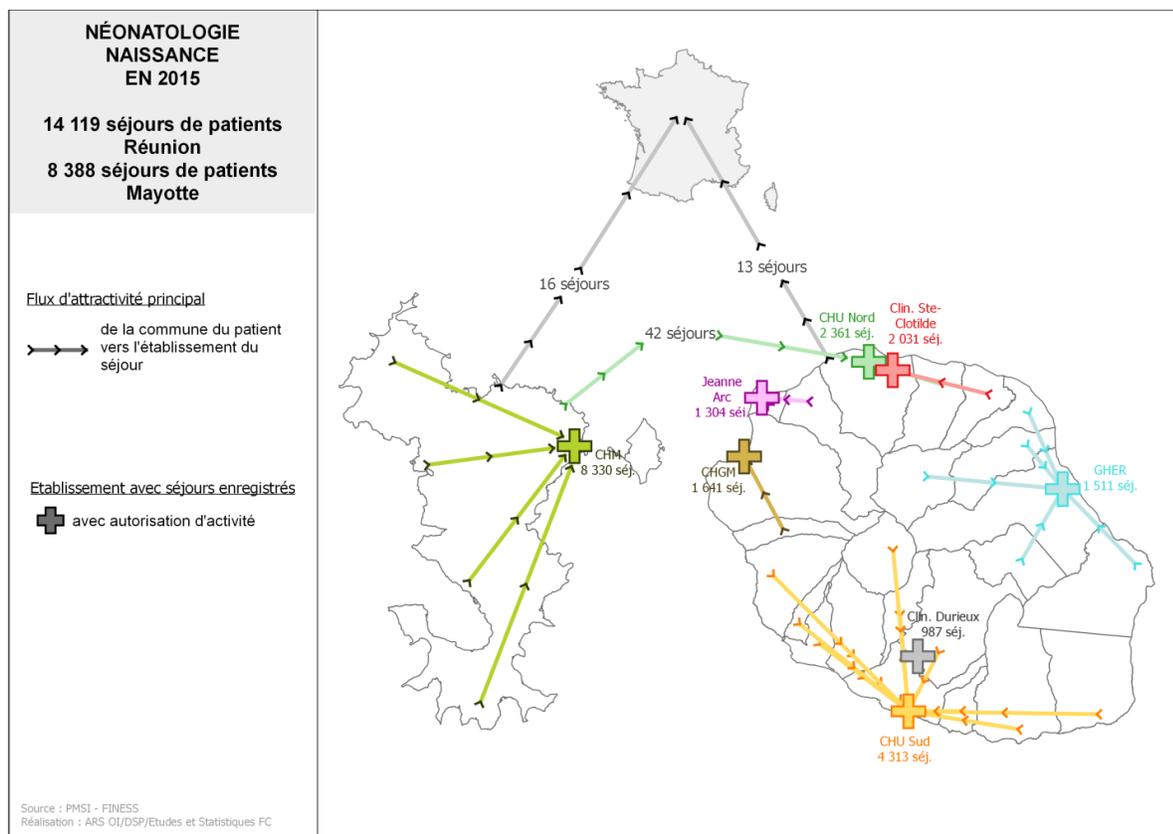
Le nombre de jours potentiels, estimés et besoin en lits estimés sont basés sur une exploitation annuelle d'un lit de 365 jours, pour un taux d'occupation moyen de 90%.

✓ Néonatalogie – Naissance

A La Réunion, le CHU Sud réalise 30,5% des séjours, le CHU Nord 16,7% des séjours et la clinique Sainte-Clotilde 14,4% des séjours. Les 4 autres maternités enregistrent chacune entre 7% et 12% des séjours. Le flux d'attractivité principal de chaque maternité se situe à proximité de sa localisation géographique. Le CHU Sud a une zone d'attractivité plus large.

Pour les patients résidant à La Réunion, 13 séjours se sont effectués en métropole, soit 0,1% des séjours.

Pour les patients résidant à Mayotte, sur les 8 388 séjours enregistrés, 99,3% se sont effectués au CHM, 42 à La Réunion et 16 en métropole.

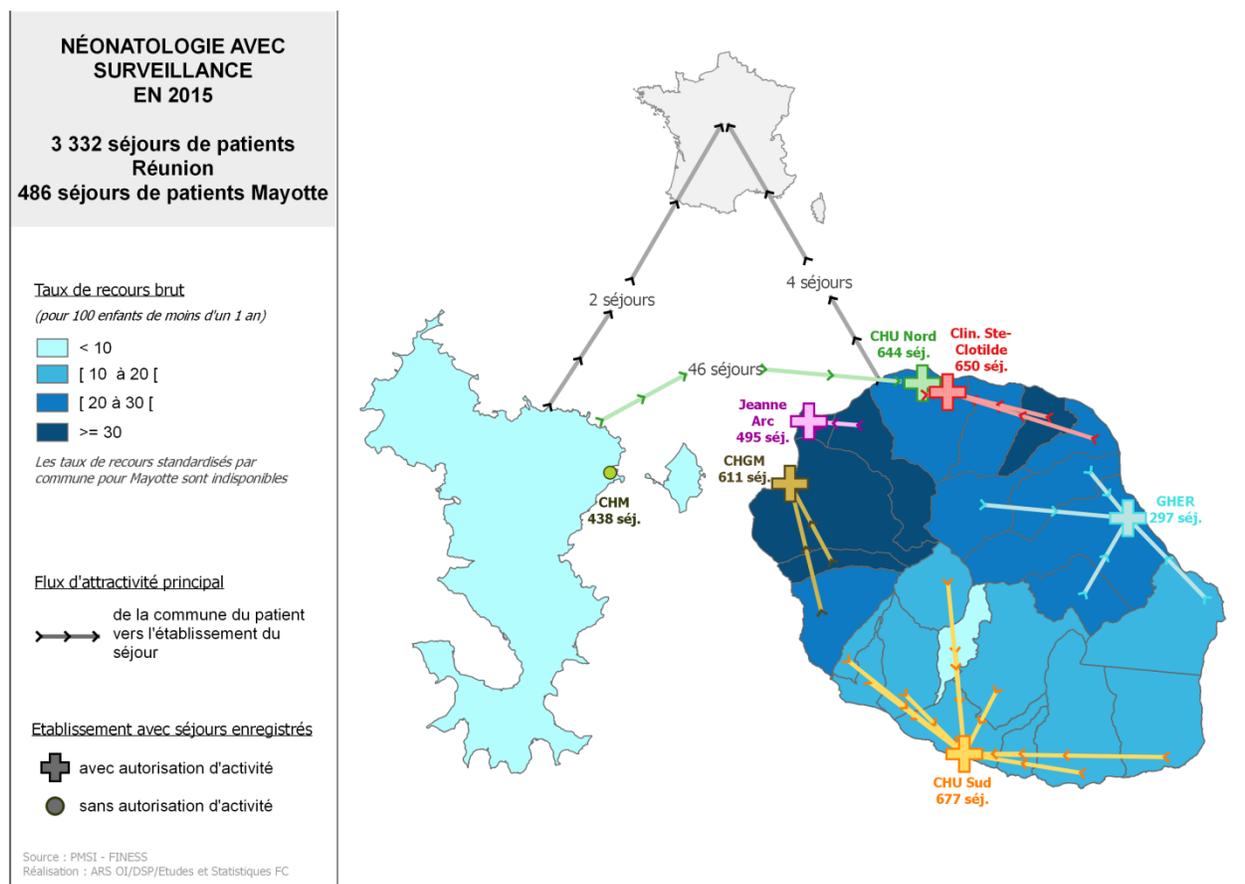


✓ Néonatalogie avec surveillance

Le taux de recours brut en néonatalogie avec surveillance (NN1) est de 23,8 séjours pour 100 enfants de moins de 1 an à La Réunion et de 5,8 séjours à Mayotte en 2015.

A La Réunion, les taux de recours les plus élevés se situent dans l'Ouest de l'île et sur la commune de Sainte-Suzanne, avec des taux compris entre 30 et 41%. Les 4 principales maternités de l'île (en volume) enregistrent chacune entre 18 et 20% des séjours. 4 séjours ont été effectués en métropole.

Pour les patients résidant à Mayotte, sur les 486 séjours enregistrés, 90% ont été réalisés au CHM, 46 à La Réunion (9,5%) et 2 en métropole. A noter que le CHM ne dispose d'autorisation d'activité de soins en néonatalogie avec surveillance.

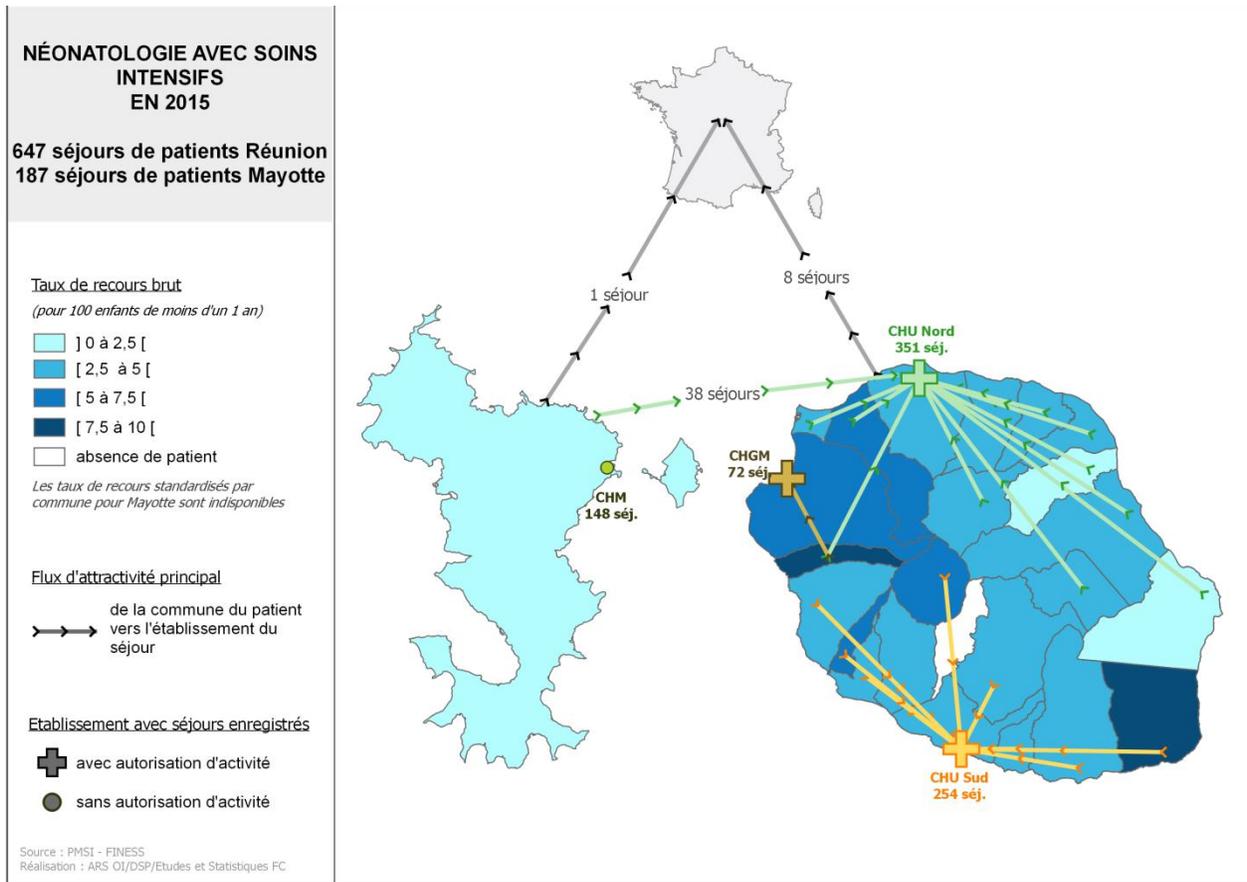


✓ Néonatalogie avec soins intensifs

Le taux de recours brut en néonatalogie avec soins intensifs (NN2) est de 4,6 séjours pour 100 enfants de moins de 1 an à La Réunion et de 2,2 séjours à Mayotte en 2015.

A La Réunion, les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de Trois Bassins (9,2%) et de Saint-Philippe (8,2%). Le CHU Nord réalise 52% des séjours, le CHU Sud 37% et le CHGM 11%. 8 séjours ont été réalisés en métropole, soit 1,2% des séjours.

Pour les patients résidant à Mayotte, sur les 187 séjours enregistrés, 79% ont été réalisés au CHM, 38 à La Réunion (20%) et 1 en métropole. A noter que le CHM n'a pas d'autorisation d'activité de soins en néonatalogie avec soins intensifs.

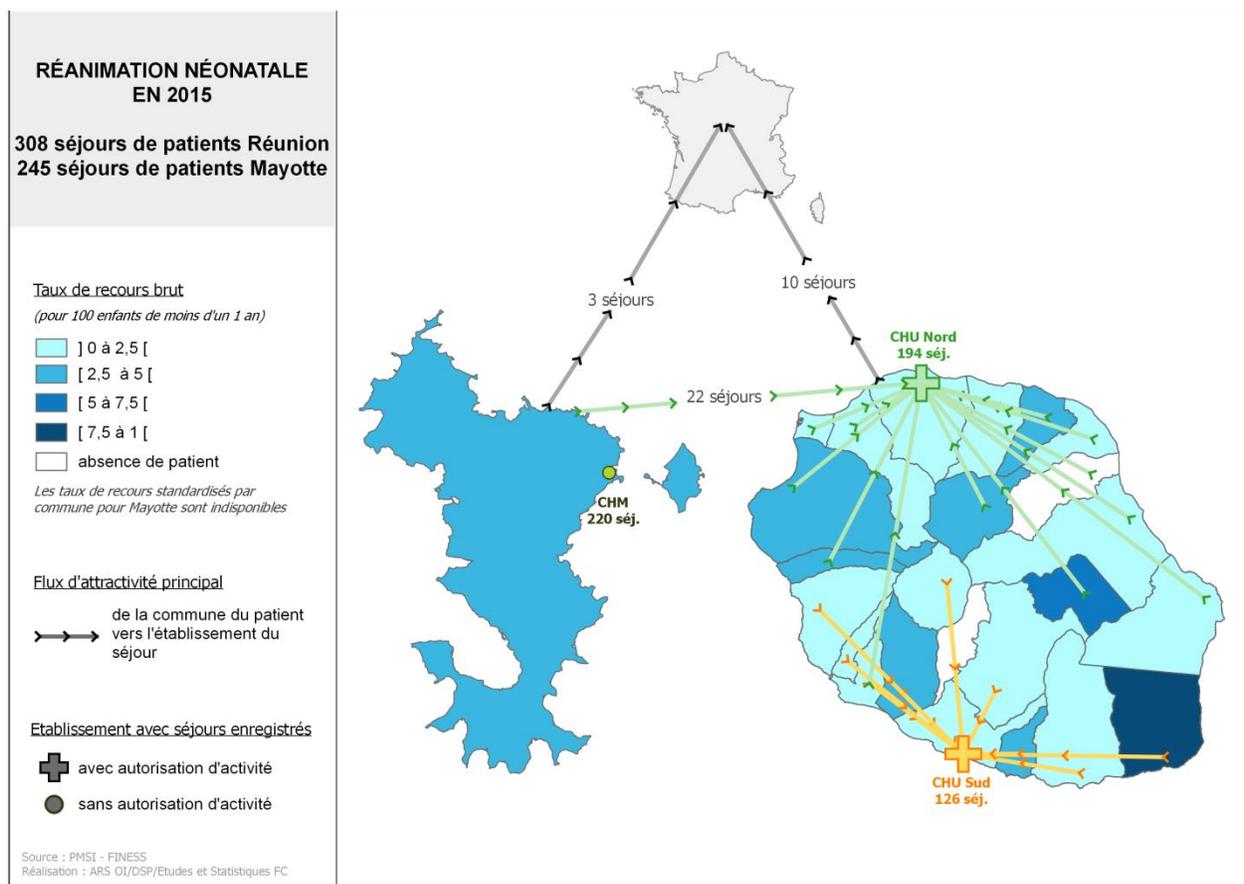


✓ Réanimation néonatale

Le taux de recours brut est de 2,20 séjours pour 100 enfants de moins de 1 an à La Réunion et de 2,92 séjours à Mayotte pour une réanimation néonatale en 2015.

A La Réunion, les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de Saint-Philippe (8,2%) et de la Plaine des Palmistes (5,8%). Le CHU Nord réalise 63% des séjours. 10 séjours ont été réalisés en métropole, soit 3,2% des séjours.

Pour les patients résidant à Mayotte, sur les 245 séjours enregistrés, 90% ont été réalisés au CHM, 22 à La Réunion (9%) et 3 en métropole. A noter que le CHM n'a pas d'autorisation d'activité de soins en réanimation néonatale.

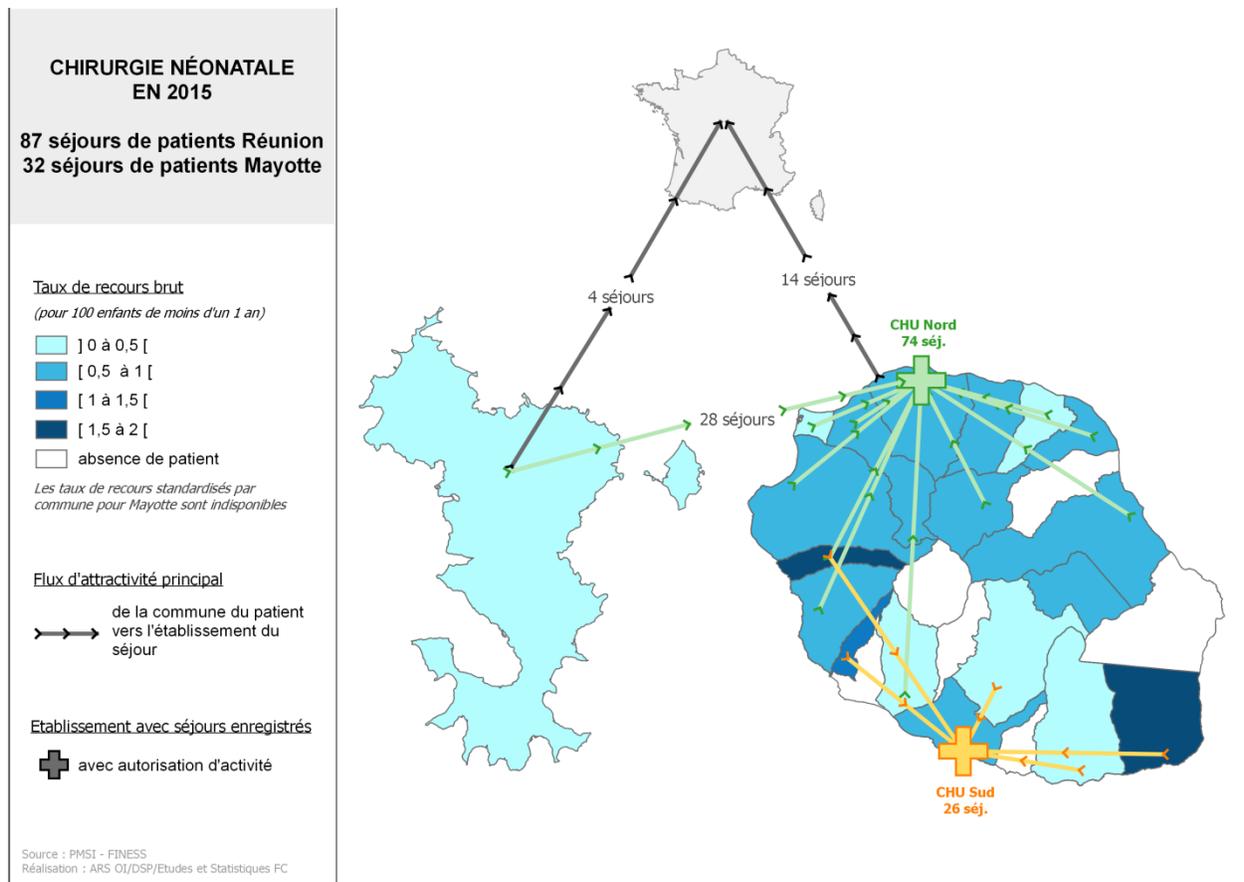


✓ Chirurgie néonatale

Le taux de recours brut est de 0,62 séjours pour 100 enfants de moins de 1 an à La Réunion et de 0,38 séjours à Mayotte pour une chirurgie néonatale en 2015.

A La Réunion, les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de Trois Bassins (1,92), de Saint-Philippe (1,64%) et des Avirons (1,20%). Le CHU Nord réalise 74% des séjours. Pour les patients résidant à La Réunion, 14 séjours ont été réalisés en métropole, soit 16,1% des séjours.

Pour les patients résidant à Mayotte, sur les 32 séjours enregistrés, 28 ont été réalisés à La Réunion (88%) et 4 en métropole.



Le taux de recours pour chirurgie à La Réunion est de 0,62 pour 100 enfants de moins d'un an et à Mayotte de 0,38.

	Mayotte		Réunion	
	Nombre	Taux de recours (%)	Nombre	Taux de recours (%)
Digestif	9	0,11	19	0,14
Cardiaque	3	0,04	6	0,04
Autres	20	0,24	62	0,44

Source : PMSI MCO

II – PROJECTION 2020, 2030, 2040³

Toute chose égale par ailleurs, les projections sont basées sur l'évolution de la population - estimation INSEE - à horizon 2020, 2030, 2040 et sur le taux de recours constant de La Réunion (scénario 1) ou de la France entière (scénario 2)

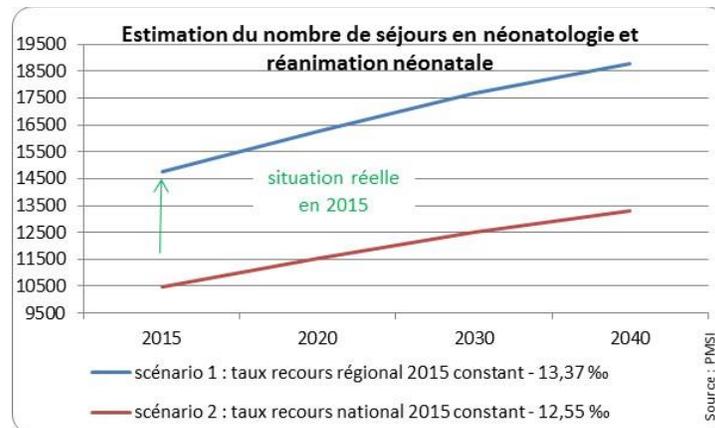
		2015	2020	2030	2040
Scénario 1 taux de recours régional 2015 constant	Taux de recours régional	17,71	17,71	17,71	17,71
	Nombre de journées potentielles ⁽¹⁾	109 062	109 062	109 062	109 062
	Nombre de journées estimées ⁽²⁾	74 894	82 443	89 538	95 285
	Besoin en lits (+)/ excédents (-)	-84	-66	-48	-34
Scénario 2 taux de recours national 2015 constant	Taux de recours national	12,55	12,55	12,55	12,55
	Nombre de journées potentielles ⁽¹⁾	109 062	109 062	109 062	109 062
	Nombre de journées estimées ⁽²⁾	53 062	58 411	63 438	67 510
	Besoin en lits (+)/ excédents (-)	-138	-125	-112	-102

Source : PMSI MCO

(1) Sur la base de l'utilisation à 90% du capacitaire 2015 de lits d'obstétriques

(2) Projection réalisée sur les projections d'évolution de la population réalisées par l'INSEE

Au regard des projections de population, le capacitaire actuelle répondrait aux besoins à La Réunion. La fécondité à La Réunion rejoint progressivement le niveau national, ce qui laisse présager une stabilisation, voire une baisse, du recours en obstétrique dans les années à venir.



III – SYNTHÈSE

Au regard des taux de recours, des projections, du capacitaire disponible, et des hypothèses INSEE d'évolution des naissances, il est proposé de ne pas créer d'implantation supplémentaire de néonatalogie et réanimation néonatale à La Réunion.

Par contre, pour Mayotte, en considération du dynamisme des naissances et de l'activité actuelle, le CH devra bénéficier d'une autorisation pour ces activités, et une implantation supplémentaire d'une maternité de niveau 1, complémentaire des services du CH, devrait être ouverte.

³ Les projections ne concernent que La Réunion car à ce jour l'INSEE ne produit pas de projection de population sur Mayotte.